Gérer - PROGRAMME

Point de départ du conseil retraite : apprendre à lire, détecter, corriger le relevé de carrière retraite de son client

Code : PR0429113741

Modalités

Durée :
3.50 heures soit 1.00 jour(s).

Intervenant :
Edouard CHAUVET - Expert Comptable - Consultant Formateur

Profils des apprenants :

- Collaborateur EC confirmé, chef de mission EC, expert-comptable stagiaire, expert comptable

Prérequis :

- Aucun

Effectif :

- Minimal : 5
- Maximal : 10

Lieu :
A distance

Tarifs :

- Adhérent : 80.00 HT - 96.00 TTC
- Non Adhérent : 80.00 HT - 96.00 TTC

Gérer - PROGRAMME

Point de départ du conseil retraite : apprendre à lire, détecter, corriger le relevé de carrière retraite de son client

Description du programme

La diversité des régimes obligatoires de base et complémentaires dont relèvent nos clients et les modifications des règles liées à la réforme des retraite ne facilitent pas
l'accompagnement de son client pour sa stratégie retraite. Le besoin exprimé par les clients dans ce domaine est énorme : relevons le défi.
Le cabinet doit être en mesure d'accompagner son client sur les stratégies à mener (âge optimum de départ (décote / surcote), rachats de trimestres).
Le relevé de carrière de son client est le document de départ pour baser son analyse avec son client. Comment le récupérer, pointer, détecter et régulariser les anomalies.

Objectifs pédagogiques

- Savoir accompagner son client sur les stratégies à mener (âge optimum de départ (décote / surcote), rachats de trimestres)
- Comment récupérer, pointer, détecter et régulariser les anomalies du document de retraite

Contenu de la formation

Gérer - PROGRAMME

Point de départ du conseil retraite : apprendre à lire, détecter, corriger le relevé de carrière retraite de son client

- Savoir utiliser le site officiel « lassuranceretraite.fr » et exploiter les documents et services proposés. Comment télécharger le relevé de carrière. Comment lire, interpréter le relevé de carrière (âge de départ possible, nombre de trimestres de base, salaire annuel moyen, points retraite complémentaire …). Identifier les anomalies sur le relevé de carrière (régime de base et complémentaire). Comment demander la régularisation des anomalies. Comment obtenir une évaluation indicative globale de ses droits retraite. Comment demander un chiffrage des éventuels rachat de trimestres.

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques:

- Document pédagogique remis en fin de formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation:

- Feuille d'émargement Exercices sur cas

Qualité et indicateurs de résultats :
Quiz de connaissances : entrée- sortie
Evaluation de la satisfaction du stagiaire

Accessibilité :
Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre à vos besoins spécifiques liés à votre handicap.

Financement :
Prise en charge par votre FAF ou OPCO possible selon critères d'éligibilités. Plus de renseignements contactez Sophie DOUHET à s.douhet@cgamp.asso.fr

Conditions d'inscription :
Inscriptions au plus tard, 1 semaine avant le début de la formation.

Gérer - PROGRAMME

Point de départ du conseil retraite : apprendre à lire, détecter, corriger le relevé de carrière retraite de son client

Si demande de prise en charge, inscriptions 30 jours avant le début de la formation.

Contact :
Sophie DOUHET - Responsable Service Formation du CGA MP
s.douhet@cgamp.asso.fr
05 62 16 73 54
06 12 25 12 78